



L'écho

numéro

>172

de Saint-Sulpice-la-Forêt

Feuille

Avril 2025



Projet du cœur de bourg

Université de Printemps 25 et 26 avril



Deux jours pour rassembler, partager et restituer les études et les expérimentations menées dans le cadre du projet « La Fabrique du village métropolitain » – démonstrateur de la ville durable France 2030.

Une place au rythme des éléments

Des espaces thématiques Feu, Air, Terre, Bois pour présenter les quatre axes d'innovation de la démarche :

- Construire des logements en « terre crue porteuse »
- Créer une boucle d'auto-consommation collective
- Animer une démarche participative
- Préfigurer les futures activités économiques, commerciales et associatives.



Restauration et buvette sur place.

Vendredi 25 avril

Table-ronde : « Construire le village de demain : entre écologie, participation citoyenne et ancrage local » : Comment l'architecture et l'habiter peuvent s'ancrer dans le paysage, respecter l'identité locale et répondre aux besoins sociaux. Avec Damien Deville, géographe engagé et Johanne Guichard, architecte-urbaniste. De 16h30 à 18h dans la limite des places disponibles.



- **Fanfare de l'École de musique de l'Illet** entre 19h et 19h45 sur le marché

Samedi 26 avril

Des ateliers :

- « Faire Village » à 9h30 avec Damien Deville,
- Balade urbaine à 10h « De la terre sous nos pieds à la construction en terre crue »,
- « Développer l'activité commerciale, construire des modèles de coopérations » à 14h.

Au pied de la fresque avec Aymeric Georget : il sera ravi d'avoir de l'aide pour retoucher la fresque.

Une librairie vivante

entre 13h30 et 17h
Un espace interactif pour partager avec les professionnels-les qui ont travaillé sur les axes d'innovation du projet.

La Fabrik "Maison des initiatives"

Les initiatives et les projets portés par les habitant-es impliqué-es dans la démarche participative.

Soirée festive

Musical social club de Rennes, fanfare des rues de la Nouvelle-Orléans à 18h30.

Bal avec le groupe Dédé Combo à 21h. Bal chaloupé et ensoleillé, chanté en créole, portugais et espagnol.

Appel à bénévoles :

Envie de participer à l'organisation ? montage, buvette, déco..., contacter Solène :

lafabriqueduvillage@saint-sulpice-la-foret.fr



Des femmes engagées à Saint-Sulpice-la-Forêt, portrait collectif à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, 8 mars 2025.



Conseil municipal DU 5 MARS

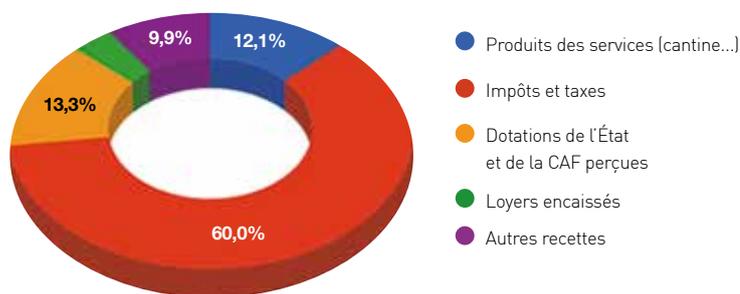
Finances - Le compte administratif et l'analyse financière

Le compte financier unique (CFU - qui se substitue au compte administratif) est le document qui fait le bilan pour l'année écoulée des dépenses et des recettes de la commune. Il a été présenté le 5 mars au conseil municipal et approuvé.

2024	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 733 804 €	1 132 835 €
Recettes	2 141 198 €	1 218 863 €
Excédent	407 394 €	86 028 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Répartition des recettes de fonctionnement



	Budget prévu en €	Réalisé en 2024 en €
Recettes		
Recettes de l'exercice	2 133 223	2 141 198
Excédent antérieur reporté	1 983 223	1 936 198
Recette exceptionnelle	150 000	150 000
Dépenses		
Personnel	2 133 223	1 733 804
Intérêts et emprunts	895 000	857 588
Charges de fonctionnement	33 700	33 265
Autres dépenses	877 889	704 224
Autofinancement	84 789	83 727
Charge exceptionnelle	241 845	0
		55 000
Résultat		407 394

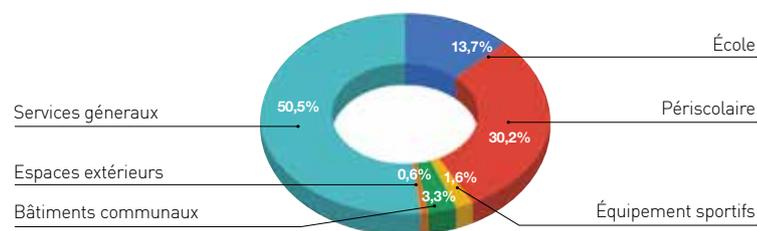
Recettes de fonctionnement : les impôts et taxes représentent 60 % des recettes, avec des droits de mutation* en hausse en 2024 (liée notamment aux forts investissements en 2022 - ALSH/école - entrant dans le calcul) et une revalorisation des bases de la taxe foncière de 3,9 %. Les recettes des services périscolaires, suite à la nouvelle politique tarifaire, sont conformes aux prévisions.

* *droits de mutation : ensemble des taxes d'enregistrement perçues lors d'une vente immobilière et d'un fond de taxes additionnelles versés par le département en fonction de l'importance de la population, du montant des dépenses d'équipement et de la « longueur de voirie » ..*

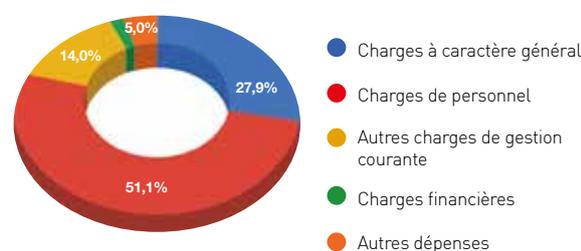
Comment se répartissent nos dépenses ?

Total des dépenses 2024

Frais de personnels + charges de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement 2024



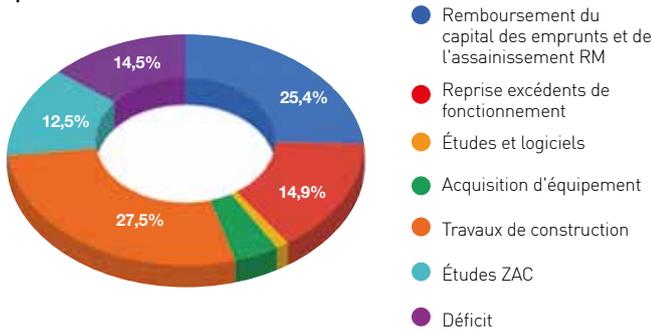
- **Dépenses de fonctionnement :** Dépenses consacrées à l'activité communale (services municipaux et politiques publiques). L'école et l'accueil périscolaire occupent une part importante dans ce budget. Les services généraux regroupent toutes les dépenses qui ne sont pas affectées ailleurs. Une très bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (réalisées à 89 %) rendu indispensable par le peu de marge de manœuvre sur cette section du budget.

- **Charges de personnel :** elles représentent 51 % des dépenses, conforme à la moyenne nationale des communes de notre strate.

- **Charges de fonctionnement :** elles représentent 28 % des dépenses. Elles sont bien maîtrisées malgré le coût des réparations suite aux vols et vandalisme sur des bâtiments communaux (44 000 €).

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

Dépenses d'investissement 2024



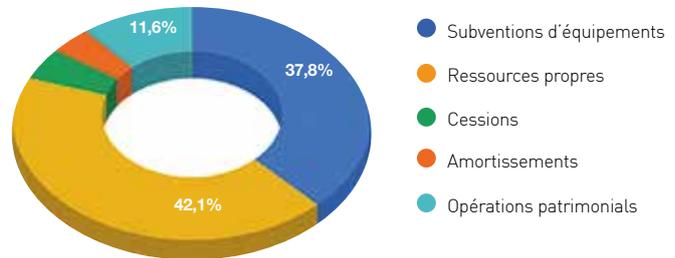
● **Dépenses d'investissement** : dépenses consacrées aux acquisitions de nouveau matériel, à la construction d'équipements et au remboursement des emprunts. Le niveau d'investissement courant reste le même que l'année précédente (+/- 100 000 €) pour assurer le bon fonctionnement des services et prendre soin du patrimoine de la commune. En 2024, la collectivité solde les dépenses des travaux de l'espace éducatif/extension de l'école, elle solde le prêt relais (200 000 €). Compte tenu d'un plan de dépenses pluriannuel, très peu d'opérations sont commandées et payées à l'intérieur du même exercice budgétaire : le montant des « dépenses planifiées pluriannuelles » (reste à réaliser 2025) est de 560 511 € (dont 346 764 € pour les travaux du cimetière et 92 045 € pour les travaux du Guibra débutés en 2024). Le reste à recevoir en subvention face à ces dépenses est de 269 750 €.

● **Recettes d'investissement** : un volume important de subventions (460 246 €), notamment pour la construction de l'espace éducatif et de la nouvelle classe.

● **Un résultat d'investissement positif en 2024** : dû au solde des subventions reçues et à un taux de réalisation d'investissement plus faible (34%) car reporté sur l'exercice 2025.

Dépenses des opérations d'aménagement et de construction	Budget prévu en €	Réalisé en 2023 en €
Achats d'équipement	51 761	37 618
Travaux fibre optique	2 880	2 880
Sablage terrain de foot	6 800	5 298
Achat de logiciel	5 152	5 093
Etude faisabilité logements habitat participatif	15 750	7 650
Entretien chemin ruraux	4 000	2 639
Travaux espace éducatif et culturel	261 324	228 028
Travaux cimetière	382 000	25 236
Chapelle (maitrise-d'oeuvre)	47 788	8 515
Etude faisabilité cantine	7 500	6 000
Charpente et toiture four à bois	3 924	3 923
Travaux Guibra	109 000	16 955
Travaux école (rénovation énergétique)	26 100	20 566
Total	923 979	370 401

Recettes d'investissement 2024



RATIOS FINANCIERS

La capacité de désendettement passe de 3,35 années à 6,4 années ; c'est la traduction du choix de la collectivité d'investir dans de nouveaux équipement

Règles de gestion :

Équilibre budgétaire : une municipalité n'a pas le droit d'être en déficit sur son fonctionnement.

Emprunts : ils doivent être obligatoirement remboursés.

Capacité de désendettement : le ratio permet de mesurer le nombre d'années d'épargne brute pour rembourser la dette de la commune. Il prend en compte la capacité de remboursement de la commune.

< 5 ans : la situation est bonne

Entre 5 et 10 ans, la situation est convenable

Entre 10 et 15 ans, elle devient préoccupante

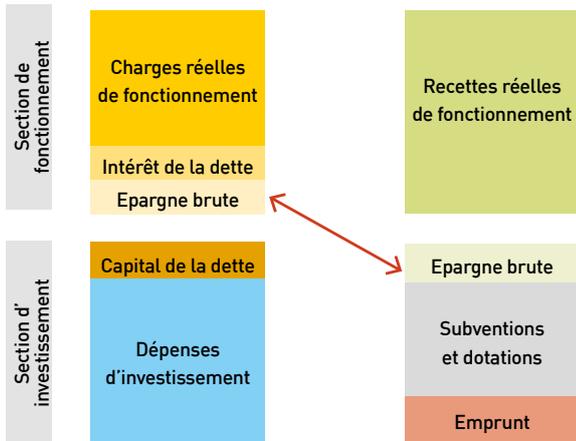
15 ans, la situation financière est dangereuse

Épargne nette : somme disponible pour investir une fois le paiement annuel d'emprunt couvert.



FINANCES - LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

L'ÉQUILIBRE SECTIONNEL



Malgré un contexte économique qui se tend et des décisions nationales qui amputent le budget de nos collectivités locales, l'objectif de la municipalité est de maintenir les capacités de la commune à investir pour préparer l'avenir et de répondre au bon fonctionnement des services publics du quotidien.

Cela passe par :

- Principe d'adossement des dépenses sur les bases du budget prévisionnel 2024 + 2 %, intégrant l'augmentation du poste "prime d'assurances" en forte augmentation.
- Subventions : maintien du soutien aux associations (+2 % par rapport aux dépenses 2024)
- Une augmentation des dépenses de personnel (+0,2 ETP) conforme à la ligne directrice de gestion (planification des besoins RH d'ici 2026) pour soutenir la qualité des emplois dans la fonction publique.

Personnel communal - Protection sociale

La participation des employeurs publics territoriaux devient obligatoire en matière de protection sociale complémentaire. La commune lance une consultation pour la mise en place d'une convention de protection sociale complémentaire pour couvrir les risques santé et les risques prévoyance. L'adhésion sera facultative pour les agents.

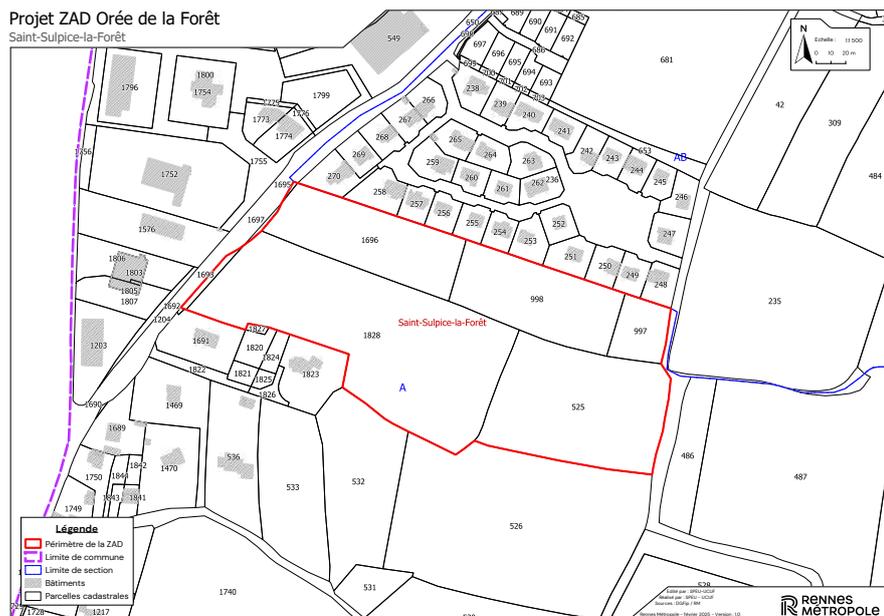
Restaurant municipal - Lancement d'une consultation pour le choix d'un prestataire

Le contrat avec la société Compas-Scolarest en gestion partagée de la restauration cantine se termine en août 2025. La commune reprend le cahier des charges construit il y a trois ans et lance immédiatement une consultation pour le choix d'un prestataire. Validation du choix en juillet 2025.

ZAC de l'Orée de la forêt Création d'une zone d'aménagement différée

La ZAC (zone d'aménagement concertée) prévoit à terme la construction de 330 logements. Multi-sites, elle a vocation à se décliner de manière progressive et maîtrisée durant une vingtaine d'années en tenant compte de la maîtrise foncière et des contraintes du site, mais aussi des impératifs réglementaires, environnementaux et techniques.

Le régime des ZAD (zone d'aménagement différée) a été institué pour, d'une part, lutter contre la spéculation foncière pouvant résulter de la perspective d'aménagement ou de réaménagement d'une zone, et d'autre part, favoriser l'appropriation publique des terrains nécessaires à la réalisation d'un projet d'aménagement urbain. La commune de Saint-Sulpice-la-Forêt engage la création d'une ZAD sur le secteur extension sud-ouest sur une emprise d'environ 36 500 m², afin de s'assurer progressivement de la maîtrise foncière des parcelles concernées.



Location convention de jouissance précaire - local du 9 rue de la Grange

Ce local de 51 m² est à nouveau vacant, la commune recherche un nouvel occupant à vocation économique. Le loyer sera de 448 € mensuel hors charges.

Travaux du cimetière

Les travaux ont démarré dans le cimetière et ils se poursuivront jusqu'à l'automne.

Ce qui va changer :

- **Amélioration de l'accessibilité** : pour répondre aux règles d'accessibilité des allées du cimetière patrimonial et des accès piéton à la mairie, nous avons choisi un revêtement semi-perméable. Ce revêtement permet l'infiltration des eaux pluviales dans le sol offrant une protection aux murs de l'église.
- **Végétalisation des espaces inter-tombes** avec des plantes couvre-sol pour répondre à la règle "zéro phyto".
- **Cimetière ancien fermé** de part et d'autre de l'église
- **Ouverture de la place** : le portail et le grillage donnant sur

le parking vont être enlevés. Tous les abords de la mairie et de l'église vont se transformer pour créer un parvis ouvert, incluant le monument aux morts.

Deux phases de travaux :

- d'ici l'été : les voiries et les réseaux eaux pluviales,
- à l'automne : plantation des massifs/fleurs, dans le cimetière patrimonial, le long de l'église et sur le parvis.

La commune rédige un nouveau règlement du cimetière afin d'intégrer la modification des espaces et de la circulation, ainsi que la création du nouvel espace d'inhumation pleine terre. Nous avons entamé la reprise de sépultures en état d'abandon, en terrain commun.

Mardi 25 mars, signature du Programme local de l'habitat (PLH)

Après une déambulation dans notre cœur de bourg et la présentation du projet de la ZAC l'Orée de la forêt, Nathalie Appéré et Yann Huaumé ont signé officiellement ce contrat intercommunal. Ce PLH revendique comme ambition commune « Le pouvoir d'habiter », c'est-à-dire de faire en sorte que tous les habitants puissent se loger sur le territoire avec des logements de qualité, abordables financièrement.

Plus d'infos sur le site <https://metropole.rennes.fr>



Coup de pouce aux devoirs : Philippe Bouvet, un bénévole engagé pour la réussite de nos écoliers et écolières



La mairie a mis en place un service d'accompagnement pour les enfants de CP/CE1. Depuis fin février, un bénévole au grand cœur, Philippe Bouvet, a pris les rênes de cette initiative, apportant son soutien et son expertise aux enfants.

Chaque lundi et jeudi, après l'école, les enfants se retrouvent pour un moment d'étude encadré.

Philippe Bouvet les accompagne dans la réalisation de leurs devoirs, leur apportant des explications claires et des conseils personnalisés. Mais son engagement ne s'arrête pas là ! Une fois les devoirs terminés, il propose des activités ludiques et éducatives, axées sur la lecture et l'apprentissage par le jeu.

Un moyen efficace de consolider les acquis et de stimuler la curiosité des enfants.

Les inscriptions se font auprès de la coordinatrice enfance Sarah Lefebvre.

La mairie poursuit sa recherche d'un intervenant qualifié pour pérenniser ce service. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature : service.education@ saint-sulpice-la-foret.fr

La mairie tient à exprimer sa profonde gratitude à Monsieur Philippe Bouvet pour son engagement bénévole et son dévouement envers nos jeunes écoliers. Son action est un exemple inspirant de solidarité et de citoyenneté. Nous remercions également les parents qui ont fait confiance à ce nouveau service, et nous réaffirmons notre volonté de continuer à soutenir la réussite de tous les enfants de notre commune.

La petite enfance dans notre commune



● **des ateliers d'éveil** gratuits sont organisés un vendredi sur deux pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. C'est l'occasion pour les enfants de jouer, de découvrir et de rencontrer d'autres enfants.



● **lecture d'albums en musique** à la bibliothèque dans le cadre de la semaine de la petite enfance.

● **le Relais petite enfance (RPE)**, service gratuit sur notre commune qui s'adresse aux enfants de moins de 4 ans, aux parents et aux assistant-es maternel-les. Contact par téléphone au 02 99 55 33 45 ou 06 85 04 06 59 les mardis et mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 13h à 16h ou par mail à rpe@betton.fr

Le long du Fresnay

Chemin du Fresnay

Le chemin sera rouvert dès que la végétation aura bien repris, d'ici fin avril. Le parcours du cheminement ne change pas.

⚠ Pas de cheminement le long du cours d'eau afin de laisser place à la biodiversité.

Nous avons constaté les premiers effets positifs du reméandrage. En effet, la route départementale allant vers Liffré n'a pas été coupée lors du fort épisode pluvieux de janvier.

Balade le long du Fresnay vendredi 16 mai

Comprendre les aspects techniques du reméandrage et l'intérêt des travaux réalisés sur la partie communale du cours d'eau :

- restauration du bon fonctionnement du Fresnay et des zones humides alluviales
- amélioration de la qualité de l'eau
- préservation de la faune aquatique

Départs à **18h** et à **19h** de la place du marché avec un animateur milieux aquatique Eaux et Vilaine.

Comité des fêtes

Encore un réel succès pour notre Fête du rire du 15 mars. L'animation de Jean Piepie a ravi les 250 convives présents dont de très nombreux sulpiciens et sulpiciennes. La prestation culinaire à également été bien appréciée.

Rendez-vous le samedi 18 octobre prochain pour notre prochain Cabaret. Un grand merci à tous ceux qui nous font confiance.



Patrimonium

Exposition du chemin de fer et tramways

L'exposition organisée par notre association le 1^{er} et 2 mars 2025 a offert un voyage dans le temps à travers 12 panneaux explicatifs, retraçant l'histoire du chemin de fer et du tramway d'Ille-et-Vilaine. Nous avons célébré les 120 ans de la ligne secondaire du tramway traversant notre commune au lieu-dit les « Les Loges », créée en 1905 et reliant Mi-Forêt à Sautoger (près de Sens-de-Bretagne).

L'exposition a été un véritable succès, attirant un large public passionné par l'histoire ferroviaire. Les 350 visiteurs ont été accueillis par le « chef de gare et son équipe de cinq cheminots » ! Chacun a pu admirer des cartes postales d'époque, des objets ferroviaires rares prêtés



par le musée du Rail de Dinan et des collectionneurs privés. Michel Reynaud, passionné de l'histoire du chemin de fer, a animé une conférence, causerie à laquelle une quarantaine de personnes ont assisté. En support de son intervention une présentation vidéo, l'exposition de panneaux retraçant l'histoire d'un tramway, d'une ligne de chemin de fer qui relie directement Fougères au Mont-Saint-Michel. Alain Biteau, également passionné par la révolution du chemin de fer, a été présent sur l'ensemble du week-end.

Toute l'équipe et moi-même, Ghislaine Guinard tenons à remercier tous les visiteurs et contributeurs qui nous ont accompagnés dans ce voyage...

Classes 5

Cette année la fête intergénérationnelle des classes 5 aura lieu le **samedi 4 octobre**. La première étape est de former un petit groupe de volontaires pour organiser cet événement.

Vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 06 10 13 37 89 ou assister à la réunion de préparation le samedi 26 avril à 11h.

École primaire Niki-de-Saint-Phalle : une période riche en ouvertures vers l'Europe

Les actions du projet Erasmus monté par Rozenn Ménager voient le jour. Deux enseignantes de l'école sont allées en Lituanie, 4 éducatrices venues de Slovénie ont passé trois jours pour observer le système scolaire maternel et le système périscolaire. Les élèves du CP au CM2 ont rencontré un Grand Maître international italien d'échecs Danyil Dvirnyy. Le Grand

Maître a joué 5 parties simultanées « en aveugle » contre des élèves des 5 classes en ayant seulement des indications orales des placements des pièces. C'est avec beaucoup de motivation et de concentration que les élèves ont essayé de déjouer le Maître, ce dernier est néanmoins resté invaincu ! Enfin les 18 CM2 sont partis 6 jours à Milan, accueillis par une école milanaise. Ils ont joué aux échecs avec les élèves de la classe de Paola. Les enfants ont très vite noué des liens en jouant, en parlant en anglais. Des visites culturelles étaient prévues les après-midis. Un grand merci à Cécile Thomas qui a réussi à finaliser le projet avec l'aide de plusieurs autres personnes. Les enfants ont vécu une belle expérience et sont revenus avec de très beaux souvenirs.

L'équipe enseignante.



Club main dans la main

Concours de Palets Gemouv 35 : Venez défier les meilleurs ! Inscrivez-vous dès à présent, à la demi-finale de palets le 22 mai à Rimou. La finale est prévue le 2 octobre.

Concours de Poésie Gemouv 35 : À vos plumes pour écrire la plus belle des poésies sur le thème des insectes de nos jardins. Pour tout complément d'information, contacter Annick Texier (clôture des inscriptions le 20 avril).

Fête de l'amitié le mercredi 11 juin à partir de 10h à l'hippodrome de Maure-de-Bretagne.

Contact : 06 83 73 18 44 ou annick.texier48@orange.fr

UNC

L'UNC organise son **voyage mémoriel le lundi 26 mai 2025** à destination de Cherbourg, déplacement en autocar. Programme : départ Saint-Sulpice-la-Forêt à 7 h (transports Crespel), visite de la Cité de la mer à Cherbourg après un arrêt à Sainte-Mère-l'Église, restauration sur place, visite du musée et du sous-marin nucléaire « le Redoutable », retour Saint-Sulpice vers 20 h. Prix tout compris par passager, 65 €.

Inscriptions auprès d'Yvan Chapdelaine 06 68 37 71 14
yvan.chapdelaine@sfr.fr ou Michel Descormiers 06 07 01 93 52
michel.descormiers@orange.fr.

Guibra

La Saint-Patrick au Guibra

Belle affluence le 14 mars pour cette deuxième édition aux couleurs de l'Irlande. Le public était au rendez-vous pour entonner les chants des pubs irlandais menés par René et Réjane. Après cet apéritif chanté, le traditionnel *fish and chips* a régalé l'assemblée. Les danseuses d'Appel d'Eire ont mené la danse au son de la musique de Sorbóg. Un grand merci à toutes et à tous.



Évènements à venir :

- 18 avril : concert de viole de gambe par Elie musicien professionnel, prix libre au chapeau
- 16 mai : soirée cajun (repas et bal)
- 24 mai : le Guibra fête sa 9^e année d'existence

Le p'tit lopin de Saint Su

Le printemps arrive, c'est le moment des semis, de préparer la terre pour les plantations... Jardiniers amateurs ou chevronnés, inscrivez-vous vite pour profiter des dernières parcelles individuelles disponibles au jardins partagés. Vous pouvez également vous inscrire pour participer à la parcelle collective ou nous rejoindre pour des moments conviviaux. contact@pti-lopini-st-su.org



La biodiversité près de chez vous

Les hérissons sont en train de se réveiller, même si certains dorment encore.

Si l'envie vous prend de ressortir la tondeuse ou la débroussailleuse : vérifiez bien toujours sous les haies et les buissons avant de passer le fil. Un hérisson peut y avoir fait son nid et dormir tranquillement ! Et pour une débroussailleuse, il sera judicieux de faire une première passe à une hauteur supérieure à celle d'un hérisson. Et ne pensez pas que le bruit de la machine le fera fuir : devant un danger, le hérisson se met en boule et ne bouge plus. Et puis, est-il vraiment nécessaire d'avoir un jardin tiré au cordeau ? N'est-il pas plus intéressant de laisser des coins sauvages où papillons, insectes, oiseaux,

hérissons et bien d'autres petits auxiliaires pourront vivre en paix et nous réjouir de leur présence ?

Le hérisson vient d'être classé espèce « quasi menacée » d'extinction. Si vous voyez un hérisson pendant la journée, il est le plus souvent en détresse. Mettez-le à l'abri et composez le 07 66 70 62 33, 7j/7 pour une prise en charge par votre centre de soins agréé **Hérissoins35** établi sur votre commune.



► Réfection de l'éclairage public

La métropole poursuit son programme de rénovation de l'éclairage public en remplaçant les équipements vétustes par des lanternes LED, plus économes et durables.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, une intervention est prévue fin mai-début juin pour moderniser 14 points lumineux rue de l'Abbaye, rue Pertue-Renaud et ruelle aux Chevaux.

Ces travaux, d'un montant de 26 500 €, permettront une économie d'énergie de 70 %.

► De nouveaux commerçants sur le marché



AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

- > **La Fabrik : universités de printemps • cœur de bourg**
vendredi 25 et samedi 26 avril
- > **ASC : Troc aux plantes • maison des assos**
dimanche 27 avril de 9h30 à 12h30
- > **UNC : Commémoration du 8 mai 1945**
jeudi 8 mai
- > **Mairie : balade le long du Fresnay • départ de la place du marché**
vendredi 16 mai, à 18h et à 19h
- > **APE : boum des enfants**
samedi 17 mai
- > **ASC : tournoi de pétanque • parking stade de foot**
samedi 17 mai à 13h30
- > **Guibra : anniversaire du Guibra**
samedi 24 mai
- > **Comité des fêtes : fête de la Guibra**
dimanche 15 juin
- > **École de musique de l'Illet : concert • Guibra**
mercredi 18 juin à 19h
- > **ASC : fête de la musique**
samedi 21 juin
- > **APE : fête de l'école**
samedi 28 juin - journée

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr

Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h

le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h

samedi 26 avril au lieu du 2 mai

samedi 15 juin au lieu du 5 juin

Le maire et ses adjoint-es reçoivent sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

3 Route de Saint-Denis

02 99 66 27 10

lundi de 16h30 à 18h30, mercredi de 10h à 12h

et 16h30 à 18h30 et samedi de 10h30 à 12h15.

biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Inaya Amadi, le 3 février 2025
- Nina Guais, le 24 février 2025

URBANISME

Permis de construire :

- Mairie Kiosque - 5 Rue de la Grange

Déclarations préalables :

- Yann Guenneugues *Panneaux photovoltaïques*
- 23D Route de Saint-Denis
- Claude Rambault *Serre* - 19 Rue Raoul-de-la-Futaye
- Rennes Métropole *Remplacement d'une passerelle piétonne* - Rue de la Chesnais
- Orange *Poteaux de télécommunications, tirage de câbles et boîtier fibre optique* - RD528
- Michel Le Marrec *Isolation thermique extérieure et parking* - 37 Route de Chasné
- Laurent Mouthon *Portail* - 5 Rés. Jardins des Ransonnières
- Hervé Le Bitter *Panneaux photovoltaïques*
- 6 Allée des Bastilles
- Madeleine Auffray *Portail et busage de fossé*
- 19 Route de Chasné

GESTION DES DÉCHETS

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

Samedi de 14h à 18h

